



Suite / Bur. 112, Imm. McDonald Bldg., Univ. of / d'Ottawa, 150 Louis Pasteur, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5
Tel. / Tél. : (613) 562-5614; Fax / Téléc. : (613) 562-5615; E-mail / Courriel : cap@uottawa.ca ; Internet : www.cap.ca

Le 9 mai 2012

Chers et chères collègues et membres de l'ACP,

Je vous écris pour vous informer que l'Exécutif de l'ACP est très préoccupé par les développements récents, au CRSNG et au CNRC, au sujet des subventions de recherche et d'autres questions liées. Lorsque j'ai appris la décision du CRSNG d'éliminer le programme d'outils et d'instruments de recherche (OIR) et d'établir un moratoire sur le programme d'appui aux ressources majeures (ARM), j'ai convoqué une réunion spéciale de l'Exécutif de l'ACP pour déterminer ce que nous allions faire. J'ai parlé, la semaine dernière, à Isabelle Blain, vice-présidente du CRSNG pour les subventions et bourses. Je lui ai exprimé notre désarroi à la suite de cette décision, à la lumière de l'énoncé du budget de 2012 selon lequel « les programmes qui soutiennent la recherche fondamentale, les bourses aux étudiants et les initiatives et collaborations de recherche liées à l'industrie sont préservés », et j'ai voulu mieux comprendre comment le CRSNG a fait ces choix.

Nous comprenons que la décision de se départir des programmes OIR et ARM résulte d'un processus budgétaire affectant tous les ministères et agences fédéraux, et que des raisons spécifiques ont rendu les programmes OIR et ARM vulnérables. Le gouvernement s'attend manifestement à ce que les subventions FCI compensent partiellement la disparition de ces programmes et que les chercheurs utiliseront d'autres programmes du CRSNG, y compris les subventions à la découverte, pour pallier la perte de l'OIR. L'Exécutif de l'ACP estime que ces mesures seront insuffisantes pour prévenir le dommage à la recherche fondamentale au Canada causé par ces développements.

Dans une prochaine étape, nous allons formellement communiquer avec le CRSNG, à travers le canal bien établi du Comité de liaison ACP-CRSNG. Pour nous aider à formuler notre message, l'Exécutif de l'ACP demandera d'ici une semaine à tous les membres réguliers de remplir un questionnaire sur ces décisions de même que sur les changements dans le système d'évaluation des subventions à la découverte. Je vous encourage fortement à participer à ce sondage pour que nous ayons le plus d'idées possible de la collectivité.

À ce stade-ci, nous encourageons également ceux et celles d'entre vous qui travaillent dans des universités à contacter votre vice-recteur à la recherche pour lui communiquer les dommages causés à votre recherche par la perte de ces programmes. Faites parvenir s'il vous plaît, au bureau de l'ACP (cap@uottawa.ca), une copie de ces lettres, qui nous donneront une information plus détaillée sur l'impact de ces coupures. Nous croyons que les VR à la recherche du Canada peuvent avoir une influence sur les politiques du gouvernement et qu'on doit les impliquer dans la solution des problèmes dus à ces changements. L'ACP les contactera pour les encourager à agir collectivement sur ces questions importantes; vos lettres nous aideront dans cet effort.

À propos du Conseil national de recherches, le gouvernement fédéral a annoncé son intention de rediriger, à travers plusieurs initiatives, le CNRC vers les applications et la commercialisation de la recherche et du développement; les détails ne sont toutefois pas disponibles publiquement. Nos contacts avec des chercheurs universitaires collaborant avec des scientifiques du CNRC ou utilisant des installations du CNRC nous indiquent que ces changements sont en cours depuis plusieurs mois. Le président de l'ACP a écrit une lettre au Premier ministre touchant à ces questions et insistant sur la nécessité de préserver l'expertise des instituts du CNRC. Nous examinons présentement d'éventuelles suites à cette lettre. Si votre recherche dépend de ressources ou d'instituts du CNRC, vous pouvez nous aider en nous informant comment les changements au CNRC pourraient affecter vos travaux. Écrivez-nous à cap@uottawa.ca.

Je prends également contact avec d'autres organisations scientifiques canadiennes pour comprendre comment les changements au CRSNG et au CNRC affectent leurs membres et pour déterminer quelles actions conjointes peuvent être menées sur ces problèmes d'intérêt commun.

L'Exécutif de l'ACP pourra vous inviter à poser d'autres gestes là-dessus; surveillez donc les courriels de l'Association à cet effet.

Si vous n'avez pas encore pris de décision à ce sujet, je vous encourage vivement à vous inscrire au congrès de 2012 de l'ACP à Calgary, et à participer à plusieurs événements au cours desquels on discutera des problèmes soulevés dans cette lettre. Le Comité de liaison ACP-CRSNG fera une présentation qui aura lieu lundi le 11 juin de 13h45 à 14h30. Elle sera suivie d'un rapport du CRSNG sur le concours des subventions à la découverte de 2012. Je parlerai des questions soulevées dans cette lettre et d'autres initiatives durant l'allocution du président de l'ACP, prévue mercredi le 13 juin dès 16h20.

Avec mes salutations cordiales,



Prof. J. Michael Roney, phys.
Président, Association canadienne des physiciens et physiciennes